# 

# REGLEMENT INTERIEUR

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Le logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d’un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée / départ et horaires reception

− Les heures d'arrivées sont prévues l'après-midi à partir de 15h00 jusqu’à 17h30.

− Les heures de départ sont prévues le matin de 8h15 à 10h00.

− Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l’heure limite.

L’accueil est ouvert de 8h15 à 10h pour les départs, demandes informations, commandes de pain..

Fermeture de l’accueil à 18h00.

En dehors de ses horaires je serai, soit présente sur le camping, soit absente mais joignable par téléphone au 06.60.28.76.52 jusqu’à 18H30 au plus tard.

De 18h30 à 8h15 du matin, merci de me contacter UNIQUEMENT en cas d’urgence.

**Merci de respecter rigoureusement ses horaires**

Matériel fourni

− Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et de housses de couettes. (Personnels ou kit draps)

− Un kit draps (option) est fourni sur demande (au moins 72h avant l’arrivée) dans la limite des stock disponibles.

− Veuillez prévoir les sacs poubelles, éponges, torchon et linge de toilette

Utilisation des lieux

− Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.

− La fourniture de l’eau, de l’électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l’eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage ou la climatisation. L’utilisation de la climatisation et du chauffage doit se faire lors de votre présence dans le logement, en cas d’oubli nous nous réservons le droit de l’étendre pendant votre absence.

− Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. N’utilisez que des produits compatibles avec une fosse septique.

− La porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Consignes de sécurité

− Il est formellement interdit de fumer/vapoter à l’intérieur du logement.

− Les plateformes en mezzanine dans les tentes Pâquerettes et Family sont déconseillées aux enfants de moins de 6 ans. Les cabanes du Tertre se dégage de toutes responsabilités en cas d’accident.

−La structure de jeu gonflable est accessible dès 1ans et jusqu’à l’âge adulte. Elle est ouverte de 14h00 à 18h00. Les enfants doivent être sous surveillance des parents ou responsables légaux. Le règlement de la structure est affiché à proximité du jeu, merci d’en tenir compte. Les Cabanes du Tertre se dégage de toutes responsabilités en cas d’accident.

− En cas d’urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police). Des extincteurs sont à votre disposition à proximité du logement.

Forfait Nettoyage

− Le ménage est compris dans le prix de la prestation pour une réservation à la nuitée uniquement. A partir de 2 nuits 2 possibilités :

− Opter pour le Forfait Nettoyage (dont le montant est indiqué dans le contrat) cela comprend le nettoyage de toutes les pièces par nos soins. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle propre.

− Faire le ménage vous-même, cela comprend tous les espaces et pièces du logement, le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle propre.

− Le forfait Nettoyage peut s’appliquer en fin de séjour si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant. Dans ce cas celui-ci sera pris sur la caution.

**DANS LES 2 CAS :**

Il vous est demandé toutefois de vider les poubelles en haut du camping, de plier les couettes et de défaire les lits en cas de location de draps.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle verte pour les déchets ménagers. Un sac est à votre disposition afin de facilité vos dépôts d’ordures recyclables. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles du logement et les rendre propres.

animaux

Nous avons sur le site une « petite bergerie » de ce fait les animaux ne sont pas admis dans l’enceinte du camping ni pour les locataires ni pour les visiteurs. En cas de non-respect de cette règle, nous nous réservons le droit d’exclure les clients ou visiteurs et d’appliquer le cas échéant, le forfait nettoyage en cas de salissures ou/et de prendre sur la caution en cas de dégradation.

Les chevaux se trouvant aux abords du camping ne nous appartiennent pas, il vous est strictement interdit de vous y approcher et nous déclinons toutes responsabilités en cas d’incident.

Nous rappelons que nous sommes à la campagne, ici les petites bêtes (araignées, mouches et moustiques entre autres) font parties du décor.

Nuisances sonores

− Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l’intérieur et à l'extérieur de votre emplacement, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d’exclure les clients à l'origine du trouble.

− Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 23h et avant 8h du matin.

Ici c’est la campagne ! Les bruits produits par les animaux du site ne sont pas considérés comme nuisances sonores mais comme normal. Toute personne acceptant de loger aux Cabanes du Tertre accepte cette éventualité.

Cour Cheverny, terre de vignes, dispose de tour anti gel. Celles-ci peuvent se mettre en route quelques nuits par ans lors des premières gelées. Nous soutenons nos vignerons et il n’y aura donc aucun remboursement d’attribués pour cause de nuisance par les dispositifs anti gel.

En cas de problème

− En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre sur le temps de présence en journée, et en cas d’urgence uniquement sur les horaires de fermeture. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

− En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.